

C'était franchement bien pour de l'adieux éternels. Car José dev'ait entreprendre un bien autre voyage que celui de Bayonne: ce n'est de l'éternité.

La parure était lasse de filor des jours à croquant. Un matin, en soufflant des pruneaux pour les faire par litre plus gros, avec une longue paille, il aspira maladroitement, et avala la paille et s'étrangla net.

Je mentionne le fait pour les épiciers et enfin de les engager à souffler de rénavant leur pruneaux par un autre bout, celui par lequel on n'a pas de s'étrangler.

L'excellente Gaétana eut la conscience de pleurer cet animal, et lui fit les funérailles magnifiques, auxquelles toutes les denrées coloniales furent convies sous les espèces de leur débitants les plus accrédités à Madrid. On vota beaucoup moins, ce jour-là, Madrid que tous les autres, tous les épiciers étant à l'entourment de José.

III

—Quoi, c'est vous, monsieur Fernando! Comme vous avez l'air joyeux! Vous ne savez donc pas le malheur?

—Je m'en fiche, madame José; mais il faut que je vois votre mari tout de suite. J'arrive de Bayonne pour cela.

—Mon mari! Hélas! le pauvre homme est mort depuis une semaine.

—Mort! José!

Et l'infâme Fernando put à peine réprimer un cri de joie. Le numéro était enfin sorti et il allait, seul, toucher le lot. Il se composa vite un visage de circonstance.

—Que voulez-vous, ma pauvre Gaétana! presque tous les épiciers sont mortels. Il fallait vous attendre à ça un jour ou l'autre. José mettait tant de cochonneries dans ses produits qu'il devait fatalement en être lui-même incommodé. Comme la religion, comme la science, le commerce à ses martyrs. Une consolation pour vous, c'est qu'il est tombé au champ d'honneur, en soufflant des pruneaux que vous vendrez plus cher qu'ils ne valent.

—Que vous êtes bon, monsieur Fernando!

—À propos, ma chère Gaétana, votre mari vous avait-il dit que son intention était de me laisser sa plus belle veste, en souvenir de notre longue amitié? sa veste en velour grenat avec des passementeries d'argent?

—Hélas! monsieur Fernando, il ne m'en avait rien dit du tout, à preuve que, suivant l'usage qui nous fait habiller nos morts de leurs meilleurs effets, je l'ai enterré avec.

—Caramba! imbécile de femme vous avez fait du propre!

A continuer.

—Voulez-vous des chaussures à bon marché? Lisez l'annonce de M. Ducharme sur notre quatrième page.

LE
VRAI CANARD

MONTREAL, 29 OCTOBRE 1881.

ABONNEMENT.

UN AN.....50 Cts
SIX MOIS.....25 Cts
LE NUMERO.....1 Ct.

CONDITIONS :

Le *Vrai Canard* se vend 8 centimes la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 pour cent de commission accordée. Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. Greenbacks reçus au pair.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse

En face de l'Hôtel du Canada

Boite 2144 P. O. Montréal.

Une métamorphose.

Le *Vrai Canard* est assez vieux. Nous avons décidé dans notre sagesse de lui faire subir une transformation importante.

Notre format sera considérablement agrandi, le ton de la rédaction plus élevé, le personnel des écrivains plus nombreux et partant les articles seront plus variés.

Nous aurons toujours comme par le passé la note amusante et nous continuerons la publication de nos caricatures politiques.

Un écrivain spécial s'est chargé de donner des études comiques sur les mœurs canadiennes. Le *Vrai Canard* changera de titre et s'appellera *Le Grognard*. Il sera expédié à nos abonnés et à nos agents qui n'auront qu'à nous féliciter du prochain pas que nous allons faire dans la voie du progrès.

La raison qui nous a décidé de changer notre titre réside dans le fait que le nom de notre journal servait les intérêts d'une feuille rivale, un petit journal qui vit à nos dépens. Nous ne voulons pas qu'il y ait confusion dans les deux journaux et nous tenons à ne point passer pour l'auteur de certains articles publiés chez notre voisin.

Beaucoup de personnes ont cru et croient à tort que le rédacteur de notre feuille, M. Berthelot, remplît un double emploi et collaborait à l'ancien *Canard*. Nous tenons à les détromper complètement. Nous avons déjà assez souffert des cançons mal fondées qui ont couru à notre égard lors de l'excursion scandaleuse du 6 août dernier. Avec un titre nouveau nous ne craindrons plus de passer pour le collaborateur d'une feuille que nous avons répudié il y a plus de trois ans.

Si le cliché de notre titre arrive à temps, le premier numéro du *Grognard* paraîtra samedi prochain.

PETITE CHRONIQUE.

Il y a des gens sans cœur parmi les libéraux.

En effet il faut n'avoir pas d'entrailles pour jouer un vilain tour comme celui qui a été fait dernièrement à M. Favreau, président du Club Letellier.

A chaque séance du club on prononce des discours véhéments sur la politique et on tire à boulets rouges sur les chefs du parti conservateur. A chaque séance Chapleau et Sénécal sont mangés à la croque-au-sel.

Or donc, c'était au commencement des présentes assises de la Cour du Banc de la Reine, M. le président du Club Letellier avait entrepris de démolir Sénécal en présence des membres de l'association. Ce qu'il dit du surintendant du chemin de fer du Nord, était tellement corrosif que nous n'osons pas le répéter aujourd'hui de crainte d'une poursuite pour diffamation. Qu'il nous suffise de constater que le digne président du Club dit pis que pendre du Grand Manitou de la tribu conservatrice de la province de Québec.

M. Favreau, son discours fini, essuya les félicitations les plus brûlantes de ses amis pour sa brillante improvisation. Il alla ensuite se coucher les narines encore imprégnées de l'encens qu'on venait de brûler devant lui. Il s'endormit bercé par les rêves les plus doux. La folle du logis une fois débridée, il voyait la déchéance de Sénécal, la déconfiture de Chapleau et l'apothéose du parti libéral. Il était nommé juge-de-peace et présidait à des assises où il condamnait à pénitencier tous les concussionnaires du régime conservateur.

Le lendemain matin, nouvelles félicitations de ses amis sur son succès de la veille.

On ne parlait dans le faubourg Québec que du fameux discours contre Sénécal.

Durant l'après-midi le facteur de la poste lui apporta une lettre.

Il brisa le cachet, il délia le papier et il lut. Son front devint nébuleux, ses sourcils se froncèrent et ses lèvres décrivirent un amer sourire.

La lettre était certainement de nature à le plonger dans la plus sombre rêverie. C'était un épître de M. F. X. Archambault qui lui disait que M. Sénécal avait eu connaissance de son discours de la veille et des accusations portées contre lui. M. Sénécal, s'il ne recevait pas une rétractation publique des assertions contenues dans le célèbre discours, devait le traduire pour libelle devant les grands jurés.

Le président du Club Letellier en songeant à un procès pour libelle, fut horrifié, brisé, anéanti. Il alla consulter deux amis et leur demanda confidentiellement ce qu'il avait de mieux à faire dans la circonstance. Les amis, des libéraux, s'il vous plaît, après mûre délibération, lui répondirent que le parti le plus

sage à prendre était d'obtempérer au désir de M. Sénécal et de signer une rétractation en règle.

Après tout, le plus mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès.

Les poursuivies pour libelle entraînent toujours des frais si considérables. Le président se laissa facilement convaincre et signa un écrit par lequel il déclarait que toutes les accusations qu'il avait portées contre M. Sénécal dans son discours de la veille n'étaient pas fondées, qu'il lui était impossible de prouver que le surintendant du chemin de fer fut un homme malhonnête, au contraire, qu'il devait jouir de l'estime de tous ses compatriotes.

Les deux amis lui firent signer ce papier qu'ils gardèrent en leur possession pretextant qu'ils allaient le porter eux-mêmes à M. Archambault et par là qu'ils empêcheraient toute poursuite.

Le lendemain le président reçut la visite de ses deux amis qui déclarèrent qu'il pouvait dormir sur ses deux oreilles, sa difficulté avec M. Sénécal ayant été réglée à l'amiable.

Qui fut heureux? ce fut M. Favreau.

Disons maintenant que la lettre signée "F. X. Archambault" n'était qu'un faux, une ignoble fabrication des deux amis, qui voulaient s'assurer si M. Favreau était réellement convaincu de ce qu'il avait dit dans son discours. Le certificat de M. Favreau devrait être produit dans la cause Sénécal-Laurier.

M. Galipeau, lui a le courage de ses opinions.

Un jour il dénonçait M. Chapleau en plein Club Letellier, comme le dernier des derniers. Un farceur se leva dans l'assemblée et lui dit: Pourriez-vous répéter à la face de Chapleau ce que vous venez de dire de lui?

Oui, cria M. Galipeau. Oui, je le lui dirai. Qu'on aille le cri et je le lui répéterai. Amenez-le ici et vous allez voir. Ce soir-là on ne jugea pas à propos d'envoyer une voiture au Windsor pour amener M. Chapleau dans le sénacle des libéraux du faubourg Québec.

M. Galipeau, du moins, avait le courage de ses opinions.

Les abattoirs de Montréal dans quelques jours seront en pleine activité et nous saurons si cette institution est appelée à devenir populaire.

C'est un grand point d'interrogation.

Les habitants de la campagne qui avaient coutume d'apporter aux marchés leurs animaux abattus et coupés par quartiers vont faire la moue lorsqu'ils seront obligés de passer sous les fourches caudines de l'inspection et de payer une taxe spéciale sur leurs viandes.

La compagnie des abattoirs se propose de mettre du beurre dans ses épinards. Elle ira vite en besogne pour rembourser au plus tôt le capital énorme investi dans l'entreprise.